

1861 — 3, 4

L arch. Janie Działyński

Sire,

Nos frères Polonais se sont levés et meurent pour leur patrie. Nous, qui serions prêts à mourir pour la nôtre, nous nous sentons émus de tant de courage, de tant de sang versé pour le droit, et c'est à vous que nous nous adressons pour que la France fasse entendre un mot de sympathie pour nos frères, un mot de secours et d'espérance.

La Pologne, Sire, n'est point une étrangère pour nous. Ses héros ont combattu avec nos pères dans nos grandes guerres. Nous avons lu leurs exploits en lisant ceux de notre grande armée; leurs noms sont mêlés partout à notre histoire. Depuis trente ans nous avons vu les exilés de ce malheureux pays au milieu de nous; nous avons été témoins de leurs douleurs et de leurs espérances. Toutes les fois qu'un tressaillement nouveau ébranle cette terre héroïque, nous sentons au plus profond de nos cœurs qu'il s'agit d'une cause qui est la nôtre, parceque c'est la cause des peuples, parceque la France a toujours été la première dans la défense des droits violés,



41041

de la liberté et de l'indépendance des nations qui sont ses sœurs.

La France est allée en Italie pour la délivrance
d'un peuple. La Pologne est aussi notre sœur. Quand nous
assistons de loin à ces scènes déchirantes, quand nous voyons
tous les cœurs intrépides, voler au combat et à la mort, sans armes,
sans secours, soutenus par le seul sentiment de la patrie, et
d'un autre côté l'ennemi marquant son passage par l'incendie
et le pillage, par le massacre des femmes, des enfants et des
vieillards, nous nous disons qu'il y a une justice, et que c'est
la France qui est chargée de parler pour elle. Vous représentez
la France, Sir, faites entendre sa voix et vous êtes sûr de
répondre au sentiment populaire de notre nation, de trouver
en nous l'appui à nos vœux qui valent toujours pour les causes
justes.